

DOSSIER DE PRESSE

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU FOYER D'ACCEUIL MEDICALISE A OSTWALD

Vendredi 5 juin à 17h

Le Groupe Domial, acteur majeur de l'habitat en Alsace, a démarré une nouvelle opération de construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes âgées ou vieillissantes déficientes mentales à OSTWALD, rue de l'Île des Pêcheurs.

Après l'EHPAD « Les Trois Fleurs » d'Holtzheim livré en 2007, l'EHPAD « Siloë » d'Ostwald et « Les Quatre Vents » de Vendenheim livrés en 2008 et le foyer APEI de Chatenois, le Groupe Domial affirme sa volonté de se positionner comme un acteur prépondérant du logement des personnes en difficultés et en particulier des personnes âgées qu'elles soient dépendantes ou autonomes.

Le programme d'Ostwald porte sur la création d'un Etablissement d'Accueil Médicalisé de 26 lits dont 2 dédiés à l'hébergement temporaire, conformément à la réglementation en vigueur pour la création d'établissement de ce type avec l'aide de l'Etat.

Le bâtiment accueille une surface de 1762 m² et sera construit en R + 2. Le rez-de-chaussée sera affecté aux locaux de vie communautaire ainsi qu'aux services administratifs et généraux.

A chaque étage, seront situés deux unités de vie de 6 chambres. Chaque étage disposera d'un lieu de vie avec office et salle d'animation et d'une salle de bain collective. Des bureaux, chambres de veille et locaux de soins sont également prévus pour l'ensemble de la structure. Les deux chambres d'hébergement temporaire seront situées au 1^{er} étage.

Les chambres, individuelles, auront une surface de 22 m² et seront équipées d'une salle d'eau. Certaines chambres seront communicantes.



Architecte-Concepteur : G.K.G. – Monsieur Jean-Paul GILCH (OBERHAUSBERGEN)

Planning prévisionnel :

- Durée prévisionnelle du chantier : 22 mois
- Date de démarrage des travaux : Avril 2009

Le plan de financement :

Coût d'opération : 3 288 524 € TTC

- | | |
|---|-------------|
| • Emprunt PLS | 2 130 846 € |
| • Prêt de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie | 300 000 € |
| • Subvention CNSA | 657 678 € |
| • Prêt 1% Logement | 200 000 € |



Ce projet est soutenu par le Plan de Relance
(subvention CNSA)

La pose de la première pierre de ce foyer est organisé le vendredi 5 juin à 17h,
rue de l'Île des Pecheurs en présence de : **M. Borkowski**, Président de l'Association Travail et Espérance, **M. Kieffer**, Directeur Territorial du Bas-Rhin Domial, **M. Beutel**, Maire d'Ostwald, **M. Haller**, Conseiller Général du Bas-Rhin, **Mme Meyer-Traber**, Conseillère Régionale d'Alsace, **M. Bur**, Député-Maire de Lingolsheim et des entreprises participant au chantier. *A l'issue de cette cérémonie, un cocktail sera servi sur le chantier.*

LE GROUPE DOMIAL

Implanté du Nord au Sud de l'Alsace, Domial couvre aujourd'hui l'ensemble des métiers liés à l'habitat et l'aménagement urbain :

- **Gestion locative**

Avec un patrimoine locatif de plus de 11 300 logements, couvrant toutes les gammes d'habitations et de loyers, Domial est présent sur plus de 200 communes alsaciennes et offre des services de proximité avec 15 agences, antennes ou bureaux réparties sur l'Alsace.

- **1% logement et services aux particuliers**

Domial, sous l'impulsion des partenaires sociaux, est au service d'environ 3 000 entreprises alsaciennes au travers de son activité de collecteur du 1% logement – la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction – qui lui permet d'apporter de multiples solutions habitat à l'ensemble de leurs salariés.

- **Développement de nouvelles opérations regroupant 3 pôles :**

- **Aménagement et équipements publics** : ZAC, lotissements, lycées, mairies, complexes sportifs....
- **Production de logements** (locatif et accession) : en habitations individuelles ou collectives.
- **Etudes** : accompagnement des collectivités pour le développement de l'habitat (PIG, OPAH...) et l'ingénierie sociale (MOUS, AST...) et études de définition de programme pour les collectivités.

Ainsi, Domial construit, réhabilite, gère différents types d'habitat, collectifs ou individuels, adaptés à toutes les configurations familiales, couples ou familles monoparentales, à chaque étape de leur parcours résidentiel. Le rythme de production, de l'ordre de 450 logements par an, est le signe évident de la confiance qui est témoignée par les élus des communes souhaitant améliorer l'offre immobilière sur leur territoire.

Un espace Presse, réservé aux journalistes, est accessible sur : www.domial.fr

Pour toutes informations complémentaires, contacter le service communication :

Grégory LELOUP

gleloup@domial.fr

Tél. : 03 89 86 53 34 / 06 75 11 81 38